



COMMUNIQUE DE PRESSE

11/01/2021

Le SNMRH s'associe et soutient le mouvement de grève lancé par le SNPHAR-e, les problèmes fondamentaux associés à notre profession n'ayant pas été réglé par le Ségur de la santé voire même accentués concernant les dispositions relatives au départ en retraite de la majorité des praticiens.

Le SNMRH, s'oppose donc fermement aux diminutions de rémunération des remplaçants en milieu hospitalier telles que prévues par le projet de loi actuellement en cours d'examen par les chambres représentatives.

Cette opposition s'ancre dans la continuité de nos oppositions précédentes relatives notamment à la politique de rémunération des médecins remplaçants dont nous rappelons qu'elle n'a connu aucune revalorisation depuis plus de 15 ans.

Nous rappelons à ce titre que le gouvernement ne saurait prétendre que les problématiques de financement des hôpitaux sont liées aux rémunérations des praticiens remplaçants dont on constate le dévouement et l'utilité en cette période de tension hospitalière.

Naturellement, l'ensemble des praticiens exerçant à l'hôpital seront réquisitionnés pour assurer un fonctionnement garantissant l'accueil des patients dans des conditions de sécurité normales.

Nous restons disponibles et ouverts à toute discussion avec le Ministre de la Santé en association avec le SNPHAR-e S afin de trouver des voies d'amélioration préservant les intérêts de chacun et respectant le travail des praticiens.

La Présidente

Docteur Lynda DARRASSE